

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne

Relevé de décisions – Mercredi 27 août 2025

Présidence de Monsieur
Kenza OCCANSEY

Membres présents : Marie-Josée BALDUCCHI, Christiane BARRET, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylviane GIAMPINO, Christèle GRAS-LE-GUEN, Julian LAMARE, William MAROIS, Marie-Hélène MEYLING, Kenza OCCANSEY, Martine VIGNAU, Marianne TRIVIDIC.

Membres excusés : Sylvain BOUCHERAND, Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, Grégoire TIROT

Collège des garants : Sandrine Rui

Invités participants :

Juliette AGEZ (collectif d'animation), Léa ANGULO (évaluatrice), Thessadite AOUN (collectif d'animation), Maxime CHARCOSSET (chercheur observateur), Emilie CHEVALIER (chercheuse observatrice), Frank ESCOUBES (collectif d'animation), Judith FERRANDO (collectif d'animation), Aurélia GAY (collectif d'animation), Cynthia GURDON (collectif d'animation), Olivier MERELLE (collectif d'animation), Lola MOREL (collectif d'animation), Manuella RUBIO (Direction de la communication CESE), Claire-Aline SERRAULT (collectif d'animation), Sylvain TABOURY (évaluateur)

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant (CCTE) s'est réuni, mercredi 27 août, sous la présidence de M. Kenza OCCANSEY, et a arrêté les décisions suivantes :

VALIDATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 30.07.25

Le Comité de Gouvernance adopte le relevé de décisions du 30 juillet sous réserve de modifications ponctuelles (rectification des membres présents et des titres des invités participants, ajout de précisions sur les critères d'exclusion du panel d'enfants et d'adolescents).

POINT SUR LES CAHIERS D'ACTEURS

Le Comité de gouvernance prend acte du dépôt de 3 cahiers d'acteurs à date. Avant de prendre la décision de publier ces cahiers, le Comité de gouvernance souhaite un délai supplémentaire pour recueillir des informations complémentaires quant à la forme juridique des organisations ayant déposé.

Il acte également le report de la date limite de dépôt des cahiers d'acteurs jusqu'au 15 octobre. Les cahiers d'acteurs soumis seront traités et publiés au fil de l'eau s'ils répondent aux critères fixés préalablement.

PRE-DEROULE DE LA SESSION 3 DE LA CONVENTION

Concernant les auditions, afin de compléter les interventions sur les aspects budgétaires et financiers sollicités par les citoyens, et du fait de la volonté de ne pas multiplier le nombre d'acteurs sur une même table ronde pour laisser un temps de parole plus important à chaque acteur, le Comité acte de solliciter, pour les prochaines sessions, la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie.

Concernant le déroulé, il valide la proposition d'organiser des permanences du Comité de gouvernance pendant les sessions de la Convention pour faciliter les échanges entre les membres et les citoyens.

Les autres points à l'ordre du jour sont reportés au prochain Comité de gouvernance (point sur les ateliers territoriaux) ou transmis par mail pour validation (panel d'enfants et d'adolescents, méthodologie pour l'atelier sur les récits des évolutions souhaitables prévus en session 3).